# JOURA BURNER

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

6 mois 1 an TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directour Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3° page ( - d° - )..... 2° page ( - d° - ).....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

#### LES ÉVÉNEMENTS

Le silence est d'argent, mais la parole est d'or. - Qu'on veille à maintenir la paix dans les Balkans. - Avezvous vu la baisse?

Nous parlions dans notre dernier numéro du manifeste électoral lancé par le Comité Central du parti com-

Ce qu'il dit de lui-même, de ses buts et de ses moyens n'apprend rien à personne. Ce sont choses que tout le monde savait. Quant à la discussion avec ces fanatiques, elle est sans effet possible et donc sans utilité. Que voulez-vous dire à des gens

gonflés d'orgueil et de haine? Que voulez-vous dire à des gens qui vivent dans l'admiration d'eux-mêmes et dans le mépris des autres ? C'est un rempart de déraison frénétique derrière lequel ils sont inaccessibles à tout raisonnement. Ils renient tout ce que l'on a fait et pensé avant eux; ils répudient en bloc l'héritage intellectuel, moral et social accumulé pour nous par une longue suite de générations. Depuis ses origines, l'humanité marche dans une voie d'erreur et de mensonge. C'est de leur avènement que datera l'ère de justice et de vérité. Il ne peut sortir de là qu'une doctrine de destruction totale en opposition fondamentale avec tout ce qui existe. Ces gens ne sont pas vemus pour améliorer, réformer ou perfectionner, mais pour refaire le mon-de, ce qui les oblige à le défaire tout d'abord. Ils sont devant la société présente dans la même position que ses victimes auxquelles il ne laisse même pas le choix de la sauce à laquelle elles seront mangées. Le tout est donc de savoir si la société se laissera dévorer ou si elle se mettra en travers. Entre elle qui veut vivre et les communistes qui la veulent tuer, il n'y a donc de rapport possible que la lutte et la

Le papier qu'ils viennent de publier n'apporte à ce sujet aucun élément susceptible de modifier cette vue des choses. Mais il pose une question à laquelle il est intéressant de savoir ce que l'on répondra.

h.

première question qui se pose est

bien, comme on l'a dit, une question

Il met en cause le parti socialiste. Insidieusement, il lui propose un cartel électoral. Impérieusement, il lui en fixe les conditions. Le parti socialiste n'est pas admis à les discuter. C'est une sommation qu'on lui adresse : la fraternité ou la mort. Sois mon frère ou je te tue!

S'il accepte tel quel le pacte qu'on lui présente, s'il s'incline, on le soumettra à un joug rigoureux, mais on lui permettra d'exister après lui avoir enlevé toutes les raisons de vivre. Sinon, ce sera contre lui la guerre à mort.

Cette proposition insolente a été, paraît-il, officiellement transmise par lettre au Secrétariat du Parti Socialiste. Et des informations autorisées permettent de croire que les socialistes laisseront ce papier sans réponse et qu'ils n'enverront même pas à

l'expéditeur un accusé de réception. Et ce silence, assurément, ne manquera pas d'éloquence. Il sera d'or !... Mais je ne sais pas pourquoi j'aurais mieux aimé une déclaration disant nettement les raisons du reius et pourquoi toute alliance est impossible entre les deux partis.

Les socialistes n'auraient rien perdu à marquer ce qui les sépare des chambardeurs.

Les autorités en matière de politique étrangère nous affirment que la subite disparition de M. Bratiano est un « événement politique d'une portée considérable ». Je copie textuellement. La Roumanie perd en lui, paraît-il, le plus éminent de ses hommes d'Etat et celui qui avait su faire respecter l'ordre légal au lendemain du changement de règne et parmi les passions contradictoires qu'avaient suscitées le règlement de la question

dynastique. En termes moins vagues et moins généraux cela signifie que la dispute autour du trône peut recommencer et que le prince Carol va se sentir encouragé à revendiquer ce qu'il appelle « ses droits » auxquels il avait renoncé de la plus mauvaise grâce du monde. Le petit roi, son fils, ne serait plus assis que d'une fesse sur ce fauteuil souverain que son père rêve d'occuper largement.

Eh.! bien, faut-il le dire, ces qu'erelles entre Roumains nous intéressent beaucoup moins que les aventures filmées du « Bouif Errant » montant par ruse sur le trône imaginaire de Carinthie d'où il est ensuite renversé par une sombre conjuration des membres de l'Association « les Cinq Doigts et le Pouce ». Que règne à Bu-carest le Père ou le Fils ; que la dictature gouvernementale soit exercée par le parti des libéraux ou celui des Paysans, cela nous laisse assez froid.

Seulement !... Ah! voilà! Seulement dans les Balkans, le désordre est contagieux et la Roumanie tient là-bas une place importante Des convoitises rodent autour d'eile, soit du côté bulgare, soit du côté russe. Et il ne faudrait pas que des désordres intérieurs vînssent donner envie aux rivaux voisins d'en profiter pour remettre en question ce qu'on a eu tant de peine à édifier.

Qu'on y veille! Et qu'on ne laisse pas s'allumer là bas un incendie qui aurait vite fait de s'étendre!

Les vérifications officiellement faites permettent aux autorités d'affirque le eoût de la vie a légèrement baissé. Cette constatation porte sur le mois d'octobre où l'indice géneral est inférieur à celui de septembre lequel marquait déjà une diminution sur celui au mois d'août.

Nous voulons faire à ce sujet denx observations d'ordre pratique.

En dehors de certains produits, comme le pain, dont la diminution est indéniable, il en est d'autres, comme la viande, où elle est plus apparente que réelle. Elle existe sur le barême. Mais dans la pratique... hum! hum! Le vendeur connaît bien l'art de prendre sa revanche et il est ingénieux à rattraper d'un côté ce qu'il cède de l'autre. Toujours est-il que les ménagères constatent bien qu'avec le même argent elles ne rapportent pas du marché beaucoup plus de marchandises qu'avant la baisse.

Voilà notre première observation que nous ne demandons qu'à voir contredite par de prochaines expé-

Et la seconde c'est que les statistiques officielles ne donneront une idée parfaitement exacte de la situation que lorsqu'elles seront complètes. Or, jusqu'à maintenant, elles ne portent que sur un certain nombre d'articles et cela suffit pour qu'elles ne correspondent pas toujours à la

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

#### UNE COLLECTION

Georges Courteline vend sa collection de tableaux. Vous pensez bien que le grand auteur comique n'avait pas réuni une collection ordinaire. Il a cherché la naïveté, la vraie. Trop souvent, à l'heure présente, les peintres très cultivés, très raffinés et d'âge canonique « font naif » comme ils feraient complique si le goût public changeait. Ils s'assimilent ainsi à ces dames mûres qui versent dans l'es-pièglerie et jouent à la petite fille. Cela crée un poncif assez agaçant. Les ta-bleaux de Courteline ont été conçus par des imagiers populaires. Quelques-uns, qui reproduisent par exemple les principaux épisodes de l'affaire Troppmann, ont illustré des baraques foraines. Ce sont des témoignages et des documents. Courteline s'en est amusé, mais je suis bien sûr qu'il ne s'est jamais moqué d'eux. L'humoriste, en effet, au sens que l'on a donné à ce terme, se plaît à ricaner. L'auteur gai étudie sérieusement les travers des pauvres hommes. Il se penche sur l'humanité, hélas si souvent ridicule, avec une pitié infinie. Le vaudevilliste bafoue l'amant trahi. Courteline nous a montré la douleur bégayante et tremblotante de l'infortuné Boubouroche. Il a aimé Boubouroche, donc il l'a compris et il nous l'a fait comprendre. L'œuvre du maître est toute baignée d'indulgence et de compassion. Après en avoir ri, l'on devrait en pleurer. C'est selon la définition célèbre d'Emile Zola, une observation à travers un tempérament. A chaque instant nous disons d'une anecdote ou d'un personnage « Voilà un Courteline! » Les tableaux qui vont être vendus, ce sont des Courtelines. J'espère qu'ils ne seront pas dis-

La vie parlementaire

Dans la séance de jeudi soir, la Cham-bre a continué la discussion du budget de l'Instruction Publique.

Après une attaque de M. Grousseau contre l'Ecole unique, M. Herriot répond aux différentes observations présentées et expose ses idées sur l'enseignement. La Commission Martin vient de fixer à 9.000 francs le traitement minimum cu à 16.000 le traitement maximum des Instituteurs. C'est une large satisfaction qui leur est donnée.

M. Herriot parle ensuite de la fréquen-tation scolaire, de la gratuité de l'ensei-gnement secondaire. Il se déclare adver-saire du monopole de l'enseignement, mais l'Ecole Unique n'a rien à voir avec cela. Il définit ensuite ce qu'est la laïcité, sa bienfaisance et qu'elle constitue la seule doctrine de tolérance et de liberté. Enfin, il termine en montrant que l'enseignement laïque à tous les degrés est dans un magnifique état de prospé-

Après ce discours qui obtient un pro-fond succès, la Chambre adopte rapide-ment presque tous les crédits du Budget de l'Instruction Publique.

Au Sénat on a discuté divers projets : l'amodiation des potasses d'Alsace, le dépôt dans les archives des actes notariés, la navigation côtière et la liquida-tion de la vieille flotte d'Etat.

#### Socialistes et Communistes

Les communistes ont, nous l'avons dit, proposé aux socialistes de faire front unique avec programme minimum. Moyennant quoi, au second tour, les deux partis s'entendraient pour soutenir un seul candidat qui serait, suivant le cas, socialiste ou communiste. Et le manifeste communiste ajoutait que si les so-cialistes refusatent cette proposition le parti communiste combattrait leurs candidats comme ceux des autres partis et maintiendrait contre eux des concurrents partout jusqu'au second tour de

Il semble que le parti socialiste ne répondra pas à ces propositions et ne donnera même pas accusé de réception de la lettre qui les lui transmet officiellement.

par le baron de la Houplière, lors de son

M. Gricelli, commissaire de la Sûreté

générale, qui est à Genève depuis lundi,

attend que les formalités diplomatiques

indispensables soient remplies pour

exécuter la commission rogatoire dont il

est chargé. Il est probable que le par-

quet fédéral, se conformant à la demande

de la police française, donnera mission

à l'un des juges d'instruction à Genève

d'ouvrir une enquête et de procéder à

M. John Humbert affirme n'avoir ja-

mais envoyé d'autres titres de l'ancienne

dette publique hongroise non gagée au

marquis de La Houplière que ceux ache-

tés à Genève. On chercherait, dit-il, à

faire naître une confusion entre les faux

titres hongrois et les titres réguliers en-

royés de Genève à Paris pour être régu-

M. Humbert, qui, atteint de dépression

nerveuse, est sérieusement malade, a

choisi pour son défenseur, Me de Werra.

Les réservistes en 1928

M. Painlevé sur les crédits relatifs aux

convocations de réservistes en 1928. Le

ministre a dit qu'on s'inspirera des leçons de l'expérience. Les camps se-

ront aménagés. La classe 1892 les trou-

vera prêts. La durée des périodes sera

ramenée à une vingtaine de jours

La commission, après l'audition du

ministre, a adopté les crédits par 16 voix

.

persés et qu'un amateur intelligent achè-

Il trouvera peut-être, parmi ces toiles, un grand talent de peintre. On a trop

négligé l'art populaire, encouragé dans

d'autres pays. Car le sujet importe peu.

Un arciste vagabond reproduisant les

traits de la femme à barbe ou relatant

un crime célèbre peut arriver au chef-d'œuvre. Cela ne signifie pas que les ta-

bleaux de chasse à courre dont s'enor-

gueillissent les boutiques de charcute-

rie doivent tous finir au Louvre. Il est

toujours difficile de choisir, et ce n'est

pas un critérium suffisant que celui du

brave homme qui disait : « J'achete

tout ce que je trouve laid. Il paraît que c'est épatant! » (De l'Information).

Henri Duvernois.

La commission de l'armée a entendu

lièrement estampillés.

effectifs.

tera le bloc.

l'interrogatoire de M. John Humbert.

interrogatoire à l'instruction.

L'affaire des faux titres illusionné. Pour cette fameuse affaire de faux Les autorités judiciaires ont tenu jeudi matin, une conférence où des résolutitres, on promettait un coup de théâtions tenues secrètes ont été prises. Des

tre sensationnel. policiers ont été envoyés à l'étranger, M. John Humbert est arrivé jeudi soir été arrêté l'autre jour et conduit à la à Genève où il s'est alité. Son nom fut Santé. mêlé à l'affaire des faux titres hongrois

Comme on ne donna pas son nom il n'en fallut pas davantage pour faire croire qu'il s'agissait d'un homme fort

fut livré à la presse, - C'est tout ? fit une dame dans le

un ministre pour... « être drôle ».

#### Comme il faut s'y prendre.

rir, avait été, pendant longtemps, l'un des plus intimes confidents du prince de Bulow, l'ancien chancelier de l'Empire. Certains amis de Bulow n'avaient d'ailleurs pas été sans prendre ombrage de l'influence que pouvait exercer sur l'homme d'état le redoutable polémiste et l'un d'eux, avec une brutalité bien

cieusement et de répondre : L'art suprême du flatteur est de savoir découvrir des vérités flatteuses.

L'annonce d'un nouvel ouvrage du grand romancier Maeterlinck, Voyage en Sicile et en Calabre, provoque dans certains journaux à la solde du dictateur une explosion de furieuse colère. Certains proposent d'étripailler Mae-

Et quel crime a-t-il donc commis? Tout simplement celui-ci. L'auteur de La Vie des Abeilles décrit ce qu'il a vu en Sicile et en Calabre, touchant en particulier la malpropreté des auberges qu'envahissent trop souvent des légions de punaises et d'autres bestioles du même acabit; il dit ce qu'il a mangé et qui lui a semblé être de bien fâcheuse cuisine; enfin, il n'a pas trouvé que, dans cette partie de l'Italie fasciste, tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes mussoliniens.

Qu'ils suppriment, dans la péninsule, toute liberté de penser et d'écrire, c'est déjà fort. Mais faire déborder leur censure par-dessus les frontières, voilà qui n'est plus justiciable que... du ridicule!

#### La Crise Roumaine

Nous avons annoncé la mort inattendue de M. Jean Bratiano, Président du Conseil, qui était une personnalité considérable et jouait un rôle d'énorme importance dans les destinées du pays. Sa disposition risque de causen en Bouma disparition risque de causer en Rouma-nie des crises redoutables.

Le cabinet a démissionné. La régence a chargé M. Vintilla Bratiano, de consti-tuer le nouveau cabinet, qui garde la même formation. Les ministres ont prêté

M. Aristide Briand a chargé M. Bave-lier, chef adjoint du protocole, de pré-senter à M. Diamandy, ministre de Roumanie à Paris, les condoléances du gou-vernement français en même temps que ses condoléances personnelles.

Le nouveau gouvernement roumain a pris des mesures rigoureuses pour pré-venir le déclenchement de mouvements révolutionnaires à la suite de la mort du Premier ministre. Toutes les troupes ont été consignées dans les casernes; des patrouilles armées circulent dans les rues de Bucarest. Une proclamation invite le public à coopérer au maintien de l'ordre. Les frontières ont été fermées. Cette nouvelle parvenue à Belgrade, en dépit de la censure, est considérée ici comme digne de foi.

#### EN PEU DE MOTS ...

 Un Congrès s'est ouvert ayant pour but de rechercher les moyens de supprimer les octrois.

 Alloyer, communiste, est poursuivi pour avoir provoqué les militaires à la désobéissance et au meurtre.

L'Académie Française a élu M. Louis Madelin pour remplacer M. Robert de Flers. C'est un historien estimé. L'agence Stéfani annonce qu'un traité d'alliance défensive entre l'Italie et l'Albanie a été signé. Ce traité sera Le gérant de l'Humanité est inculpé de provocation de militaires à la désobéissance et au meurtre.

## NOS ÉCHOS

#### Charmante personne.

Ce ne fut qu'un canard et le bon peuple de Paris s'en montra tout dé-

Un personnage d'importance avait

Et hier, un petit nom, un nom que personne n'avait entendu prononcer,

métro avec une moue de dégoût. Ce n'est vraiment pas drôle! On ne peut tout de même pas arrêter

Maximilien Harden, qui vient de mougermanique, prenant un jour à part le chancelier, l'avait mis en garde :

- Harden obtient beaucoup de vous en vous disant que vous êtes un grand homme. Méfiez-vous des flatteurs, mon cher prince.

Le prince Bulow ne manquait pas d'esprit ; il se contenta de sourire mali-

#### Les fascistes exagèrent.

terlinck.

Les suppôts du Duce exagèrent.

# LECTURES ET IMPRESSIONS

de haut goût et d'un Quercynois de grande et agissante ferveur. J'ai eu l'heur de lier avec lui connaissance à cette réunion du « Calel » qu'il tint, cet automne, à situer à Cahors. Le flambeau, tout pètillant de l'esprit de chez nous, que nos artistes se passent de main en main dans leur course au succès, ne risque pas de s'étein-dre. Celui qui veille le plus jalouse-ment peut-être sur cette flamme a néanmoins jugé que pour en aug-menter l'éclat, pour aviver aussi celui de nos veilleuses locales, il serait bon de faire crèpiter autour d'elles la gerbe d'étincelles des silex du terroir. Peu de jours après que chacun eut de la sorte emprunté au briquet des autres un supplément de lumière et de chaleur, M. Elie Richard fit feu à part en publiant un nouveau livre...

De très nombreuses revues ont, ces temps-ci, consacré aux « Guerriers Clandestins » de fort élogieux articles. J'avoue à ma honte que je ne connaissais de l'œuvre de M. Elie Richard ni « Paris qui meurt », ni « le Guide des Grands Ducs ». J'avais seulement lu, dans « Divona », d'importants fragments de « Pescale ». Je viens de trouver cette longue nouvelle tout entière dans le volume que nous offre le maître Quercynois. Elle s'y intercale, en deuxiè cinq autres recits du temps de guerre. Cet ensemble posséde une variété de thèmes, une ingéniosité de composition, une nouveauté d'expression qui m'ont ravi.

A qui M. Elie Richard ressemble-til ? On est toujours tenté de se laisser aller à la manie du rapprochement ! J'ai pensé à Barbusse, à Dorgelés, à René Benjamin et d'autres fois à Barbey d'Aurevilly et à Léon Bloy dont M. Gustave Guiches nous a parlé avec détails et dont il est fait mention aux dernières lignes de Pescale ».

Aucune de ces velléités de comparaison ne me paraît digne d'être retenue au terme de ma seconde lecture. M. Elie Richard ne s'apparente qu'à lui-même. C'était mon impression alors que je coupais les pages du début. J'aurais dû m'en tenir à elle. Mais éviter de chercher midi à quatorze heures est plus simple à recommander qu'à pratiquer...

Ce sont donc histoires de poilus qu'Elie Richard nous narre. Tout au moins dans quatre de ces contes, tenant le rôle principal, des soldats s'agitent, parlent, souffrent ou plastronnent, Jamais leurs actes et leurs propos, après tant de livres inspirés par les mêmes événements, ne donnent l'impression du déjà vu et du déjà entendu. Les avatars de Victor Doucedame au front, à la ville, à l'hopital et leur fin tragique, les nuits d'Alerte et de son ami parmi les caisses de swift, la pitoyable odyssée du territorial Trois-Pattes, les vaillances et les faiblesses de Jusqu'au bout nous rappellent seulement des expériences personnelles, nous fournissant ainsi la preuve la

Maintes fois, j'avais ouï parler de meilleure de leur vérité. La sincérité M. Elie Richard comme d'un écrivain de M. Elie Richard ne redoute jamais d'aller jusqu'au bout même quand le personnage du récit reste en-deçà de ses prétentions. Ce livre est âpre, rude et même cruel. Mais son ironie se voile souvent de pitié, son angoisse de mystère, comme dans « Pescale » et dans « Soror Dolorosa ». L'émotion ne demeure jamais absente. La situation qui crispait nos nerfs, le pathétique surgissant, nous bouleverse en sens opposé.

Comment, d'ailleurs, ne pas être tenu sans répit en haleine par la vertu de l'écriture de M. Elie Richard ? Cette langue ne se contente pas d'exprimer, elle évoque. Dans le raccourci d'un alinéa de cinq lignes, un caractère, un paysage, une action compléte apparaissent avec une netteté, avec une vigueur saisissantes. Tout mot fait image. A travers une épithète, nous voyons ce que l'auteur a dédaigné d'exprimer, ce qu'il sait pourtant que nous verrons autour et au-delà de sa phrase. Rien de plus exquis que ces ricochets d'impressions et ces prolongements de pensée. Sans plus tarder, je rouvre le livre et, le feuilletant au hasard, je soumets à votre propre jugement ces quelques courts passa-

« Le froid pesa plus lourd. L'étoile, sur la gauche, brilla d'une facon plus hostile. Elle entrait dans la chair par les yeux comme une épine de glace... »

-« La douce nuit entrait par les fenêtres. De gros insectes enveloppaient la lampe dans un invisible treillis... »

- « Silence, solitude : on se fût cru en province. Quelques fois, seulement, un ronflement de moteur passait au bout d'une longue rue, courait au raz de terre, tombait dans un trou, loin. Au-dessus du large enclos d'un couvent, les constellations, fourbies par le vent libre, faisaient de la géométrie... »

« A peine époussetées de brusques soufles, les ténèbres, amies du soldat qu'elles libèrent de mille consignes, portaient une lune improbable suspendue à l'arête d'une falaise. Le bourdon de la mer s'éteignait. Une brume sonore barrait à peine l'autre côte de la vie... »

- « Jamais, il ne demandait grâce, parce qu'il savait que la peine et la douleur sont les seuls biens qu'on possède en propre, et rien qu'à soi seul, et il continuait dans la guerre, la besogne que sa condition d'homme pauvre lui fixait... »

« Les Guerriers clandestins » doivent faire partie d'une trilogie qui se nommera « La Bataille immobile ». Si j'en juge par le premier volume paru, cette série, en dépit de son titre, sera une vraie chanson de gestes, aussi vivante d'action que nourrie de pensée. Je m'en réjouis à la fois pour les lettres françaises et pour l'honneur de notre province auquel M. Elie Richard prodigue ses soins...

Eug. GRANGIE.

#### Et puis ça recommence !...

Nous sommes venus trop tard dans un monde qui se renouvelle; nous sommes attachés à un passé récent par des souvenirs vivaces et, d'autre part, chaque jour, des inventions nouvelles bouleversent nos idées toutes faites et nous obligent à rompre avec nos habitudes.

Ainsi nous avons assisté aux premiers essais cinématographiques; nous avons suivi le rapide développement de ce qu'on appelle le septième art; nous avons été entraînés, presque malgré nous, dans les salles de projection. La seule chose qui pouvait encore défendre le théâtre d'une concurrence si redoutable, c'était le dialogue qui gardait une supériorité incontestable sur les titres et les sous-titres généralement assez plats. Mais aujourd'hui, on nous annonce qu'un inventeur vient de mettre au point un synchronisme parfait qui nous permettra d'entendre les interprètes d'un film en même temps que nous les verrons. Quel coup pour le théâtre - et singulièrement pour les comédiens qui n'auront plus à courir le monde, puisqu'une pièce pourra être jouée partout en même temps. Je devine le succès

And the second s

qu'auront les premières audito-projections. Mistinguett chantera Valencia dans les moindres bourgades, et Mme

de Ségur sera belle et ne se taira pas. Jusqu'au jour où un innovateur dira: - Ce serait plus curieux de remplacer les personnages de l'écran par des. interprètes en chair et en os. Ainsi l'on en reviendra infailliblement aux vieux errements de Sophocle; d'Aristophane, de Molière et de Louis

#### D'un jour à l'autre.

C'est une anecdote américaine dont l'humour ne manque certes pas de

Un monsieur va rendre visite à une pauvre veuve qui, la veille conduisait son mari au cimetière. Etonnement du visiteur : il trouve la pauvre femme occupée à jouer au

piano un air follement gai de charles-Mais, fait-il abasourdi, je croyais, chère madame, que vous aviez un gros Oh! cher monsieur, riposte la

dame, il fallait me voir hier! LE LISEUR.

# Chronique du Lot

Pour les Agriculteurs

## LE MINISTRE RÉPOND A M. BOUAT

Il lui expose les mesures déjà prises et les résultats déjà obtenus pour empêcher l'avilissement des prix du bétail à la production.

M. Bouat, le dévoué et dinstingué député, avait plusieurs fois entretenu de cette grave question M. Queuille, ministre de l'Agriculture, dont il vient de recevoir la lettre suivante que les agriculteurs liront avec plaisir:

Ministère de l'Agriculture. Paris, le 18 novembre 1927. Monsieur Bouat, Député du Lot.

MON CHER COLLÈGUE,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'inquiétude causée aux populations rurales par la mévente du bétail et, en exprimant la crainte que cette mévente ait son origine dans des importations excessives d'animaux vivants et de viande fraîche ou frigorifiée, vous me demandez quelies sont les mesures qui ont été prises ou qui sont envisagées pour remédier à cette situation.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les importations de bétail et de viande de boucherie ont été, cette année, extrêmement modérées et en diminution très sensible sur les années précédentes, ainsi que le montre la statistique douanière ci-après:

9 premiers mois des années	Importations en quintaux	*/. par rappor à la consom. totalte
	-	
1919	3.903.000	19,5
1924	1.582.00 0	7,9
1926	1.330,000	6,6
1927	613:000	3,1

Les importations des neuf premiers mois de l'année courante, en y comprenant les prestations en nature de l'Allemagne, sont inférieures de plus de 50 0/0 à celles de la même période 1926 et l'on ne saurait prétendre, en conséquence, que la concurrence étrangère a été sur nos marchés la cause déterminante de la baisse des cours du bétail.

Le Gouvernement s'est efforcé, d'ailleurs, depuis 1926, d'instaurer, avec la collaboration du Parlement, une politique tendant à enrayer l'avilissement des prix à la production et à améliorer les conditions de l'éle-

a rétabli, le 6 avril 1926, en les majorant de 30 0/0 les droits de douane supprimés en 1924 pour le bétail et la viande fraîche; le 14 août 1926, un décret a prescrit une nouvelle majoration de 30 0/0; enfin, à la date du 12 septembre de la même année, un autre décret s'inspirant du souci de protéger le cheptel national, a quintuplé la taxe de visite sanitaire à l'importation.

Le Gouvernement a pris, par ailleurs, un ensemble de mesures tendant à favoriser l'exportation du bétail en supprimant le régime des prohibitions établi depuis 1924 et en réduisant, avec toutes les précautions nécessaires, les droits de sortie sur les animaux vivants et la viande fraî-

Ces dispositions ont eu pour résultat d'ouvrir à l'étranger de nouveaux débouchés pour nos éleveurs et l'on enregistre déjà, avec satisfaction, qu'au cours des 10 premiers mois de 1927, le nombre de bovins exportés s'est élevée à 28.210 dont 22.097 pour les seuls mois d'août, septembre et octobre.

Des négociations seront poursuivies avec divers pays en vue d'obtenir que leurs frontières soient plus largement ouvertes à nos produits d'éle-

Le Gouvernement prend ainsi les initiatives que commandent les circonstances. C'est ainsi que par décret èn date du 17 novembre 1927, inséré au Journal Officiel du 18 novembre, le Gouvernement a porté les coefficients de majoration à 4 pour le bétail sur pied, 3,6 pour les viandes fraîches ou réfrigérées et a rétabli les droits sur la viande congelée tout en les frappant du coefficient 1,7.

Il est permis d'espérer que ces mesures législatives et règlementaires, malgré la complexité des problèmes économiques de l'heure actuelle, serviront utilement les intérêts de l'élevage français auquel vous pouvez être assuré que je porte la sollicitude la plus grande et l'attention la plus soutenue.

Veuillez agréer, etc...

H. QUEUILLE.

#### Légion d'honneur

M. Clary, gendarme à Sousceyrac (Lot), décoré de la Médaille militaire, est proposé pour la Croix de chevalier 3 la Légion d'honneur.

#### Gérant d'office notarial

Suivant ordonnance de M. le Président du Tribunal départemental du Lot en date du 23 novembre 1927, M° Salgues de Géniès, notaire à Mar-Clhac, est nommé gérant de l'Office notarial de Larnagol, en remplacement de M° Vinel, démissionnaire.

# LES MÉDECINS DU LOT

Le Syndicat du Lot examine la situation du corps médical en présence de la loi des Assurances Sociales.

Le Syndicat des Médecins du Lot a tenu son Assemblée générale annuele, à Cahors, le jeudi 24 novembre 1927, sous la Présidence de M. le Docteur Rougier.

L'ordre du jour comportait l'examen de la situation du Corps Médical vis-à-vis de la loi sur les Assurances Sociales et de la position qu'il devait prendre en matière d'hygiène et de médecine sociale.

Plus de soixante médecins du Lot avaient répondu à l'appel du Bureau et avaient tenu à manifester par leur présence l'importance qu'ils attachaient à l'examen de tous ces pro-

M. le Docteur Rougier en ouvrant la séance, remercie ses confrères d'être venus si nombreux assister à cette réunion et adresse, au nom de tous les médecins du Lot, des félicitations à M. le Docteur Pendaries et à M. le Docteur Coulon, promus Chevalier de la Légion d'honneur.

Il fait ensuite un exposé de la Loi sur les Assurances Sociales votée par le Sénat et un exposé historique de la position adoptée, dans toute la France, par le Corps médical vis-à-vis de cette loi. L'Assemblée rendant hommage à la clarté et à la concision de cet exposé lumineux en demande l'impression.

L'assemblée se prononce en faveur de l'inscription dans la Loi :

1º du libre choix du Médecin; 2° du respect du secret profession-

3° du paiement direct du médecin par l'assuré;

4° le droit à des honoraires pour tout malade soigné dans les établissements de prévention et de cure; 5° La liberté de thérapeutique et

de prescription; 6° le contrôle des malades par les Caisses, du médecin par le Syndicat, et l'institution de commission d'arbi-

7° la représentation des Syndicats médicaux dans les commissions tech-

niques organisées par les Caisses. Inspection médicale des écoles et médecine sociale. - Le Syndicat décide de s'opposer à la fonctionnarisation des divers services de médecine sociale. Il demande que la médecine sociale soit organisée et se développe dans le Lot avec la collaboration du Corps médical.

Quand le Comité National de Défense contre la Tuberculose décida de lancer à travers la France le Timbre Antituberculeux, il se trouva des briseurs d'efforts pour s'en aller dire :-Ça ne réussira pas. »

On avait beau répondre : « Pourquoi ? Sommes-nous donc bâtis autrement que les autres? Le Danemark, moins peuplé que la Seine, trouve avec le Timbre, pour la lutte antituberculeuse, 1 million 700.000 francs par an. En 1926, les Etats-Unis ont, par le même procédé, obtenu 130 millions de francs », etc., etc.

Or, l'essai fait une année en Meurthe-et-Moselle, tenté l'an d'après dans l'Aisne, la Moselle, la Meuse, les Ardennes, le Finistère, la Meurthe-et-Moselle, le Pas-de-Calais, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, a fort bien réussi.

Les braves gens qui ont, dans chacun de ces départements, travaillé à l'œuvre commune, ont réussi à vendre 4,2 timbres par tête d'habitant. Résultat excellent. Prochainement, l'essai sera poursuivi dans 80 départe-

En décembre dernier, le Comité National de Défense contre la Tuberculose lança le timbre à l'effigie de Laënnec. C'était un hommage dû au grand savant, gloire universelle. Cette année, le timbre représentera une fillette lançant un baiser au soleil. Or, ce timbre est dû à une enfant de sept ans. Des maîtres d'une école populaire de Paris ont organisé, il y a quelque temps, une exposition de dessins d'élèves auxquels ils avaient proposé comme sujet : la lutte contre la Tuberculose. Une gamine trouva dans sa petite imagination cette idée: une enfant reconnaissante envoie un baiser au soleil sauveur.

L'image était naïve, fruste... Un grand artiste voulut bien la redessiner pour la gravure... Ainsi, c'est l'idée d'une petite Parisienne qui va être distribuée à des millions d'exemplaires à travers toute la France; et si l'émission du Timbre bénévole réussit, on le devra en partie à une gosse

de sept ans! On a souvent besoin d'un plus petit que soi!

Louis FOREST.

#### <>弱<> Service vicinal

RECHARGEMENTS CYLINDRES Subdivision de Gramat. - G. C. N° 21, de 13 km. 500 à 14 km. 285 (Entre Alvignac et la gare de Roca-

madour). Subdivision de Livernon. — G. C. Nº 14, de 8 km. à 8 km. 600; G, C. N° 14, de 8 km. à 8 km. 600 G. C. N° 2, de 37 km. à 37 km. 800.

# à Figeac

On célèbre les cent ans d'une excellente Figeacoise qui se déclare prête à continuer.

Notre correspondant de Figeac nous

Aujourd'hui même (27 novembre) on célèbre dans notre ville le centenaire de Mme Poujade Jeanne, Veuve Roques, née à Issepts (Lot), le 27 novembre 1827.

C'est un événement assez rare pour mérité d'être signalé.

Nous avons pu voir Mmle Roques avant hier, jour de l'échéance de sa pension de veuve d'un militaire et nous avons pu nous rendre compte qu'elle a conservé toutes ses facultés mentales et une extrême lucidité.

C'est un ami de la famille qui à chaque trimestre perçoit pour elle le montant de sa pension et s'il lui arrivait d'oublier la date de l'échéance elle ne manquerai pas le jour même de le faire rappeler à l'ordre.

Prise d'un malaise, il y a quelques jours, sa vue s'est un peu affaiblie, mais la voix a conservé toute sa vigueur et elle s'est plu à nous faire voir tout autour de sa chambre les portraits de ses 4 enfants et de ses petits-enfants qui, aujourd'hui, dans une salle de l'Hôtel David, fêteront le centenaire de leur maman vénérée. Jusqu'à l'âge de 98 ans, elle avait vécu seule dans son appartement de la rue de Colomb, mais, en dernier

offices d'une voisine. Enfin, sur les instances de ses enfants, elle consentit à devenir pensionnaire de la Ste-Famille où elle est traitée avec des soins tout particuliers. Aussi s'y trouve-t-elle très heureuse et elle espère dépasser largement les cent ans.

lieu, elle avait dû faire appel aux bons

En apprenant que certains ont atteint 102, 103, 108 ans, elle dit:

- « Je me sens le courage de les

Et pourquoi pas? -<>綴<>-

#### Votes de nos Députés

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés :

Sur la proposition faite de renvoyer au lendemain la séance de mercredi soir. Les communistes insistaient pour ce renvoi. Le gouvernement, voulant continuer la discussion du budget s'opposait à ce renvoi A voté pour le renvoi : M. Calmon.

A voté contre : M. Bouat. Retenu à la commission du budget: M. Malvy.

La Chambre a repoussé le renvoi par 388 voix contre 129.

Sur la demande de donner à la commission de la marine des pouvoirs d'enquête à propos des incidents de Toulon. Les communistes appuyaient cette demande. Le gouvernement s'opposait à son adoption en posant la question de consiance. A voté pour la proposition : M. Cal-

A voté contre : M. Bouat. Retenu à la commission du budget:

La Chambre a repoussé la proposition par 354 voix contre 142.

M. Salzo, capitaine au 16° régiment de tirailleurs, passe au 9° d'infante-

---0-0-

## CAHORS Amélioration de notre pain Enfin! Allons-nous revenir au régi-

me du pain de pur froment? Nous rendra-t-on la bonne farine blanche avec laquelle on faisait de si croustillants pâtés et de si délicieuses crê-Voilà 14 ans et plus que nous avons

perdu le goût de ces succulentes choses pour la préparation desquelles les ménagères cadurciennes, quercynoises étaient si réputées! Eh! oui, il semble que nous

devons revenir à l'ancien bon temps. Le ministre de l'agriculture fait tous ses efforts pour nous y ramener. Béni Effectivement, il vient de prendre

un décret qui réduit à 6 0/0 le taux d'incorporation des succédanés et à partir du 1er janvier 1928, le seigle seul sera admis comme succédané. En outre, un autre décret paru au

Journal Officiel » décide la dimition progressive du taux d'extraction en tenant compte du poids de l'hectolitre de blé mis en moulure.

Voilà deux bons décrets qui mériteraient d'être signalés, d'être connus par les consommateurs. Car enfin, ceux-ci se sont mis la

ceinture pendant de trop nombreuses années pour qu'ils n'apprécient pas les mesures qui tendent à améliorer la qualité du pain actuel.

Certes, on ne peut pas dire que le pain que nous mangeons soit de mau-Mais il n'a pas la saveur du pain

d'avant-guerre, quoi qu'en disent, quoi que fassent les fariniers. Et le ministre de l'agriculture, qui est de Corrèze, d'un département où, comme chez son voisin le Lot, on appréciait tant la bonne miche, sait, combien il fera plaisir à ses compatriotes, à ses voisins en leur rendant la farine de pur froment, débarrassée des succédanés qui, pour aussi bons qu'ils soient, ne donnaient pas au pain le bon goût qu'il avait avant 1914!

Du pain de pur froment! quelle bonne étrenne pour les consommateurs, en janvier 1928! LOUIS BONNET.

La Charcuterie Baisse

A la suite d'une réunion tenue à la Préfecture les charcutiers de la Ville de Cahors ont consenti une nouvelle baisse sur les prix de vente au détail, en raison de la baisse qui s'est produite en foire sur les prix des

Le tarif, qui devra être obligatoirement affiché d'une façon très apparente dans toutes les charcuteries, sera appliqué à partir du dimanche, 27 novembre 1927.

TARIF Côtelettes..... 14 fr. le k. au lieu de 15 Filet avec os.... Charme ou collet 14 fr. Graisse...... 12 fr. — 13 Lard frais..... 12 fr. sans changement Panne fraiche. 13fr. sans changement. Saucisse..... 15 fr. au lieu de.. 16 16,50 Porc sans os.... 16 fr. Poitrine..... 12 fr. Jambon..... 15,50

Licence en droit

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Tassart, étudiant à la Faculté de Toulouse, vient de passer avec un brillant succès ses examens de fin d'étude et d'obtenir sa licence en droit.

Nous exprimons nos cordiales félicitations au jeune laureat et à son père, l'excellent et aistingué premier adjoint de Cahors.

Compatriote

On sait que les deux fillettes Arnaud dont les parents furent assassinés par des bandits marocains furent enlevées et emmenées par ceux-ci, en otages, dans une tribu marocaine.

Après de longs pourparlers et moyennant le versement d'une forte rançon, des deux fillettes ont été rendues et conduites au poste français de Beni Mellal où elles ont été accueillies avec joie par les officiers du

Parmi ceux-ci se trouve notre excellent compatriote, M. Clément Jarry, chef du bureau de renseignements, ancien élève du lycée Gambetta, qu'une photographie publiée par les journaux parisiens montrent tenant dans ses bras la plus jeune des enfants Arnaud.

Pris en flagrant délit

Deux jeunes gens, Roger Bailles, 19 ans cultivateur à Mauroux et Gabriel Jourdan, 21 ans, originaire de Condat, furent condamnés par le tribunal correctionnel, dans sa dernière audience, à deux mois de prison chacun, mais avec le bénéfice de la loi de sursis.

Mis en liberté, les deux acolytes s'introduisirent, deux jours après leur condamnation, dans une maison de campagne appartenant a M. Ruffé, propriétaire à Mauroux.

Prévenu de la visite que recevait son immeuble, M. Ruffé, accompagné de M. Arnal, son voisin, se rendit en toute hâte sur les lieux et procéda à une visite domiciliaire.

Bailles et Jourdan furent surpris au moment où ils revenaient de la cave portant une bouteille de vin.

A la vue de M. Ruffé, les malfaiteurs prirent la fuite et réussirent à gagner les bois voisins.

Leurs traces ne tardèrent pas à être retrouvées par la gendarmerie qui apprit qu'ils avaient été vus en train de voler des truffes chez M. Vigouroux, à Sérignac, puis au Boulvé, où ils visitaient les truffières de Mme Froment.

Bailles et Jourdan furent rejoints et arrêtés dans une auberge de Floressas, où ils consommaient. Ils reconnurent avoir dérobé du vin

Mauroux, mais nierent obstinément avoir pris des truffes sur leur chemin. On a découvert en leur possession

un trousseau de fausses clés, dont l'une ouvrit la cave de M. Ruffé. Les inculpés nient avoir fait usage de ces clés. M. Ruffé, ayant jaugé sa barrique, estime que les deux voleurs

impénitents ont soulagé son fût de cinquante litres de vin. Bailles et Jourdan ont pris le chemin de la maison d'arrêt de Cahors.

Avis aux retraités

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Retraités Civils et Militaires du Lot aura lieu le dimanche 4 décembre prochain à 14 heures, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Cahors. Objet : Compte rendu des travaux exécutés et des résultats obtenus ; Affai-

res diverses; Renouvellement du bu-

A qui le portefeuille ? Mlle Céline Lefebvre, Maison Teyssèdre, rue de la Chartreuse, a trouvé un portefeuille qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu. \*

ONDULATION Indéfrisable GALLIA Résiste au lavage et à l'humidité

5 fr. la Mèche Mise en plis -:- Coupe moderne E. POPOVITCH

Coiffeur pour Dames - CAHORS Téléphone 170

Ponts et Chaussées et Service Vicinal Cylindrages à Vapeur

Opérations probables dans la semaine du 28 Novembre au 3 Décembre 1927. Répandage et cylindrage de matériaux sur les voies ci-après désignées : Chemin de grande communication nº 45,

St-Daunès. Chemin de grande communication nº 11, de 20 k. à 21 k.500, entre St-Daunès et Montcua.

de 32 k. 900 à 33 k. 900, entre Bagat et

Chemin de grande communication no 16, de 0 k. à 1 k. 200, aux abords de Vers. Chemin de grande communication nº 6

de 26 k. à 26 k. 150, aux abords de Cahors Chemin de grande communication nº 6 de 20 k. 300 à 20 k. 500, aux abords de

## Les Sports

Union Sportive Fumeloise I contre Aviron Cadurcien I. — L'Aviron Cadurcien ne voulant pas rester inactif un Dimanche avant le match de Classement qui doit l'opposer au Club Toulousain Marengo-Cheminots, le 4 Décembre à Montauban, fait appel à l'excellente équipe première de 'U. S. Fumeloise, qui fera le déplacement au complet, ce match devant servir d'un sérieux entraînement pour les deux clubs en vue de leur championnat respectif du

Dimanche suivant.
L'Equipe de l'A. C. à une exception prêt, sera la même qui défendit nos couleurs à Moissac, dimanche dernier; cette équipe se défendit, et fournit une partie admirable devant le quinze Moissagais qui partait grand favori; parfois meme nos jeunes Cadurciens furent très dangereux pour les buts adverses, avec plus de chance l'Aviron devait enregistrer une belle victoire.

L'Equipe Fumeloise nous arrive avec une excellente réputation; dimanche passé cette même équipe ne succombait que de 3 points en Championnat de 1<sup>re</sup> série du P. A. devant Casteljaloux. Au jeu vite, bien entraînée, pack d'avants solide, ce sera un dur adversaire à vaincre. Les deux équipes n'ayant qu'un même désir pour faire eur entraînement, nous confectionnerons un beau Rugby et la partie ne peut être que fort belle. Aussi nous ne saurions trop engager le Tout Cahors, tant soit peu sportif, à prendre Dimanche le chemin du Stade Lucien-Desprats.

Coup d'envoi 14 h. 30. Arbitre M. Fava-

Sont convoqués: Malique, Crassac, Iches, Garrigues, Meynard, Fredon, Labro, Mirassou, Fabre, Desprats, Dols, Dubernet, Ollivier, Bourthoumieux, Marty, Gail-

Pendant que les aînés disputeront leur chance sur le terrain de l'Aviron, l'équipe II de l'A. C. déplacera ses meilleurs éléments à Fumel pour rencontrer l'équipe réserve de l'Union Sportive Fumeloise. Départ en camion. Rassemblement de tous les équipiers convoqués à 11 h. 15, devant le kiosque Ludo.

Rugby. - L'Union sportive luzéchoise s'est déplacée dimanche dernier pour ren-

cien (2) au Stade Lucien-Desprat. Ce match qui fut tout à fait amical, fut un excellent entraînement pour nos équipiers, qui auront à affronter dimanche prochain la redoutable équipe de Villeréal en match de championnat. La partie fut très agréable à suivre, les

contrer, en match amical, l'Aviron cadur-

équipes dominant tour à tour ; le jeu se déplaçait d'un camp à l'autre, lignes avants même ardeur et la partie se termina à l'avantage des locaux par 6 à 3. Luzech fut nettement supérieur en mêlée et domina souvent en touche.

Cahors possède une jeune équipe rem-plie de zèle sur laquelle, il est permis de ien augurer de l'avenir. L'arbitrage fut très large. - Dimanche 27 novembre, grand match de championnat à Luzech contre Villeréal. Comme la partie sera d'un grand intérêt

il est à présumer qu'un nombreux public ornera les touches et applaudira la meilleure équipe. A SAINT-CERE Match de Championnat. - Nous rap-

pelons à nos lecteurs qu'aujourd'hui a lieu sur notre terrain le match de cham-pionnat d'Auvergne 2º série, entre l'U. S. S. C. et Millau. Coup d'envoi à 2 heures. A GOURDON

Championnat de foot-ball. - Dimanche 27 courant l'Union Sportive Gourdonnaise rencontrera en match de championnat 'Union sportive de Souillac. Espérons que tous les fervents du bal-

lon ovale se rendront au Parc des Sports

afin d'applaudir les 2 équipes. Le coup d'envoi sera donné à 14 heures A SALVIAC Football. - Le Club Athlétique Salviacois rencontrera dimanche 27 novembre sur le terrain des Sports de la Requillou

Belle partie en perspective. Coup d'envoi à 2 heures 1/2. ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

« La Société Sportive de Douelle ».

du 19 au 26 novembre 1927

Naissances Espéret Pierrette, rue P.-Wilson. Capelle Jean, rue Labarre, 2. Roques Henriette, aux Mathieux. Publications de mariages Noël Octave, garçon boucher et Rail-

lard Jeanne, s. p., à Cahors. Rous Jules, propriétaire, et Troussel Séraphine, s. p., à Cahors. Jaudrau Henri, mécanicien à Cahors, et Labatut Angèle, s. p., à Salviac.

Pradel Gabriel, maçon, et Belvèze Clotilde, s. p.

Besse, Vve Girma, s. p., 81 ans, à Bach. Fournié Marie, s. p., 23 ans, à Bégous. David Louis, 11 ans, rue P.-Wilson. Singlande, Vve Belvézet, s. p., 75 ans,

rue du P.-Wilson, 21. Falguières, épouse Roques, s. p., 76 ans, à Lacapelle. Chartroule, épouse Durand, s. p., 42

ans, rue P.-Wilson.

Maurin Alphonse, s. p., 70 ans, rue P.-Wilson. Fourès Jean, serrurier, 21 ans, rue

Nationale, 33. Laîné Léon, publiciste, 75 ans, rue P.-Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Rue Georges-Clemenceau

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 27 novembre 1927 Pharmacie GAYET

#### Commission des nouveaux traitements

Notife compatriote M. Lanzac, de Laborie, auditeur à la Cour des Comptes, est chargé des fonctions de secrétaire auprès de la Commission spéciale de coordination des nouveaux traitements constituée au ministère des finances.

#### Cimetière de Cahors

M. le Maire de la ville de Cahors rappelle à ses administrés que la Section Nº 13, dans laquelle des inhumations ont été faites du 5 juin au 13 décembre 1919 va être affectée à de nouvelles sépultures.

Il invite en conséquence, les familles intéressées à enlever, d'ici au 5 décembre 1927, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs pa-

Elles sont prévenues qu'après ce délai, les signes seront enlevés et qu'elles ne pourront être admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

#### Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 14 au 19 novembre 1927, dans le Lot, a été la sui-Nombre de placements, locaux à de-

meure: 6 hommes. Interlocaux: 4 hommes. En extra: 2 hommes. Demandes d'emploi non satisfai-

tes : néant.

Offres d'emploi non satisfaites: 

## Chronique des Théâtres

Ce soir, samedi, au Théâtre Municipal, représentation officielle du Théâtre de la Porte Saint-Martin qui donnera « l'Aiglon » avec M. Philippe Rolla et Mlle La Roche.

#### ARTHUR REPORTED FOR THE PROPERTY OF THE PROPER PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 26 - DIMANCHE 27

un film français Knock ou le triomphe de la Médecine d'après la comédie de Jules ROMAINS LE BOUIF ERRANT (5º époque)

Ce damné de Bobby Comique 2 parties Actualités

#### ATTRACTION INDIANA du théâtre Fémina à Bordeaux

CHANTEUSE A VOIX dans son répertoire choisi, dont voici quelques titres : Sérénade de Gillottin. -Le Roi de la Volière. — Voulez-vous des cigarettes. - Les remords de Colombine

ORCHESTRE

(tango à grand succès). Attraction avec projections et transformations.

MERCREDI 30 NOV. - JEUDI 1er DÉC. un film merveilleux

LA VEUVE JOYEUSE D'après la célèbre opérette de Franz Lehar Un succès à la scène!! Un triomphe à l'écran !!!

Adaptation musicale exécutée par L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE de Cahors

#### PRESENTABLE PRESENTABLE PRESENTABLE PRESENTABLE PRESENTA ROYAL PALACE

Le cinéma des grands films Samedi 26 soirée, Dimanche 27 mat. et soirée La Direction a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle passera rien que des sélections, et qu'elle s'est réservée l'exclusivité des deux derniers films tournés par « Jackie Coogan » enfant. Ce petit prodige ne tournera plus désormais que dans des rôles de garçonnet.

Ne manquez pas de venir applaudir, pour l'avant-dernière fois, ce petit artiste tant aimé du public cadurcien, dans:

MARCHAND D'HABITS

Grande comédie dramatique en 8 parties La croisière de l'U. 35. Documentaire Gaumont Actualité Comique en 2 parties ORCHESTRE

La Direction du Royal Palace s'excuse et regrette de n'avoir pu donner satisfac-tion à la demande générale en donnant une séance Vendredi, le grand film, Le feu, n'étant pag libra

n'étant pas libre.

Nous sommes heureux que le public ait pu constater que ce film n'a pas été tourné dans des studios, et que la part de fantaisie était indispensable pour passer de tels documents.

#### Arrondissement de Cahors

Catus

Conseil Municipal. - Le Conseil municipal de Catus s'est réuni dimanche dernier sous la présidence de M. Delpech, maire, MM. Bories, Moradènes et Molles absents.

La liste des répartiteurs pour l'année 1928 a été dressée, pour la révision et la confection des listes électorales: M. Moradènes pour Catus et M. Bories pour la section de Salvezou ont été désignés. M. le Maire expose au Conseil qu'il

y aurait lieu de fournir en eau potable tous les habitants de Catus et pour obtenir une subvention du produit des jeux, il faudrait faire appel à un professeur de la Faculté de Toulouse pour faire l'analyse de l'eau de la fontaine de Terrié, le conseil municipal s'engageant à voter la somme nécessaire pour payer le déplacement de ce professeur. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Le Conseil a ensuite admis à l'as-sistance médicale gratuite une pauvre vieille de 76 ans

Rugby - Voir à la rubrique « Les Sports ».

Luzech

Albas

Remerciements. - Nous nous faisons un plaisir et un devoir de porter à la connaissance de la population albassienne, la lettre suivante de M. Delcros qui, depuis quelques mois assume les fonctions de Maire, à M. le Président de l'Union sportive de Puy-

Nous ne craignons pas d'affirmer que M. Delcros a très bien traduit les sentiments de reconnaissance de tous ses administrés pour le geste délicat de l'équipe visiteuse de dimanche der-

#### Mon cher Président,

Je vous remercie, au nom de toute la population Albessienne, dont je suis l'humble représentant, pour la beauté du geste accompli par votre U. S. Ce geste est allé droit au cœur de tous les Albassiens et le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts, nous a prouvé que vous étiez en com munion de pensée avec nous. « Se sou-venir, c'est encore servir. Oublier, c'est

Vous êtes de vrais sportifs chez les-quels le désir légitime de vaincre, n'al-tère pas la nette conception des règles de la bienséance et de la courtoisie.

Notre jeune équipe sera toujours heureuse de se rencontrer avec Puy-l'Evêque pour prendre des leçons de ceux qui, à une science impeccable du jeu, joignent une exquise urbanité.

En vous réitérant tous mes remerciements, au nom d'Albas et en mon nom personnel, veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de ma meilleure considération.

Pour le Maire absent : H. DELCROS, adjoint. Bélaye

Publication de mariage. — Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de Mlle Marguerite Boulzaguet, la gracieuse fille de notre ami M. Boulzaguet Germain, de Jouan, avec M. Henri Arnal, de Fontauda, commune et canton de Montcuq. Aux futurs époux nous offrons nos sincères vœux de bonheur.

Foire du 26 novembre. — Contrariée par une pluie diluvienne, la foire mensuelle du 10 novembre fut renvoyée au jeudi 24 courant.

Favorisée par une belle journée d'automne, cette foire a été très im-

La baisse, déjà signalée sur le prix d'achat des animaux de l'espèce bovine paraît se maintenir ; de ce fait, les transactions ont été des plus len-

Pour son début, le marché aux truffes était bien approvisionné et il avait attiré un grand nombre de commissionaires étrangers. Plusieurs qu'intaux de ce végétal ont été vendus à des prix variant de 12 à 15 fr. le kilo. En général, nous avons remarqué que les truffes étaient de très belle quali-

Les pronostics font prévoir que la campagne qui s'ouvre sera très fructueuse pour nos trufficulteurs, aussi c'est un heureux présage pour nos fu-

La truffe des causses de Sauzet et des environs est tres appreciee des gourmets et sa réputation n'est pas aujourd'hui à faire.

Voici les divers cours qui se sont

Marché aux bestiaux : Bœufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr.; vaches de travail, de 4.000 à 5.500 fr.; taurillons, de 2.000 à 2.500 fr., le tout la paire; bœufs et veaux pour la boucherie: néant; moutons gras, 3 fr. 50; agneaux de lait, de 4 fr. à 4 fr. 50, le tout le kilo; moutons d'élevage, de 90 à 120 fr.; brebis de 130 à 150 fr.,

le tout la pièce; pas de porcelets. Marché à la volaille : Poules, 4 fr. : poulets, 4 fr.; dindons, 4 fr.; pas de canards; lapins, 2 fr. 25 à 2. fr 50, le tout le demi-kilo; pigeons, de 4 à 7 fr. la paire; œufs, 10 fr. la douzaine

Absence totale d'oies Marché aux légumes : Ce marché laissait beaucoup à désirer. Choux à planter, 8 fr.; oignons, 2 fr.; salades diverses, 0 fr. 50, le tout le paquet; choux pommés, de 0 fr. 75 à 1 fr. 50; salades diverses, 0 fr. 40 à 0 fr. 50 céleri, 1 fr.; choux-fleurs, de 2 fr. à 2 fr. 50; céleri-rave, 0 fr. 50 à 1 fr., le tout la pièce ; carottes, 0 fr. 50 à 1 fr.; raves et navets, 0 fr. 75; salsifis, 1 fr. 50 à 2 fr.; scorsonère, 1 fr. 50 à 2 fr.; oignons, 1 fr. à 1 fr. 50; poireaux, 1 fr., le tout le paquet ; ails, de 5 à 6 fr. les 100 têtes ;

citrouille, 0 fr. 50 le kilo. Gibier: Lièvres, de 25 à 30 fr.; lapins, de 8 à 10 fr., le tout la pièce. Poissons du Lot: 4 fr. le demi-ki-

Marché aux truffes : Apport quelques quintaux vendus à raison de 12 à 13 fr.; surchoix, de 14 à 15 fr., le tout le kilo.

Halle aux grains : Grande quantité de maïs et d'avoine. Blé, néant ; maïs, 52 à 54 fr.; avoine, 48 à 50 fr., le tout les 50 kilos; pommes de terre, 25 fr.; châtaignes, 50 fr., le tout l'hectolitre.

#### Monteug

Foire. - La prochaine foire tombant le 4 décembre qui est un dimanche aura lieu le samedi 3.

#### Duravel

Accident. - Mercredi, vers 16 h., M. Servan Prosper était monté sur le grenier à foin, lorsque par suite d'un faux mouvement, il est tombé et dans sa chute a été blessérau côté par le montant d'une échelle placée debout à cet endroit.

Le docteur appelé n'a constaté rien de grave, et sauf complications, tout se bornera à quelques jours de repos. Mariage. — Récemment à eu lieu le

mariage de Mlle Gabrielle Capoulun avec M. Laïtou. Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Tempête. — Un vent d'une extrême violence a soufflé dans notre région dans la nuit de samedi à dimanche, et une partie de la journée de ce dernier jour.

Il s'en est suivi une panne d'électricité sur certaines lignes, dont le courant a été rétabli lundi.

Vol. - Le 19 courant, vers onze du matin, Mme Turenne, femme du garde-champêtre de notre localité, revenant de faire des emplettes, déposait son portefeuille, contenant 80 francs, sur la table de la cuisine, et ressortait pour vaquer à ses occupations.

Quand, un quart d'heure plus tard environ, elle rentrait, elle constatait avec stupéfaction que le contenu de son portefeuille avait disparu.

Des nomades qui, pendant cette absence, étaient allés chez le gardechampêtre pour réclamer, dirent-ils à celui-ci, leurs carnets anthropométriques étant partis à toute allure dans la direction de Fumel furent soupconnés de vol et la gendarmerie de cette ville prévenue mit en état d'arrestation le chef de la troupe; mais il nie avoir commis ce lárcin, et la somme volée n'a pas été trouvée sur

La brigade de Puy-l'Evêque poursuit son enquête.

Accident. — Dimanche soir, vers 5 h. 30, M. Alban Berty, de Masquières, revenait en voiture avec sa femme et son petit enfant de rendre visite à des parents

En arrivant au-dessous de Mauroux, au brusque tournant de Piquemil, la voiture monta sur un tas de pierres qui sont déposées là pour un empierrement général et versa.

Tous les occupants furent projetés sur la route, mais fort heureusement ils n'eurent pas trop de mal, à l'exception de M. Berty, qui se foula un pied. La voiture fut assez sérieusement endommagée.

Nous profiterons de l'occasion pour faire remarquer à l'administration que dans ces brusques tournants, les pierres, bien avant le contour, ne devraient pas, nous semble-t-il, être déposées en dedans, mais en dehors du contour. Cela éviterait des accidents comme celui qui s'est produit dimanche soir.

#### Tour-de-Faure

Nécrologie. - Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Herminie Pradel, veuve Garrigues, décédée ces jours derniers à Tour-de-

La défunte jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui l'ont connue et ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos sincères condoléances à sa fa-

LEBRURAR BROKES BERRY BERRY BERRY BROKES BERRY B LA CHALEUR AU MEILLEUR MARCHE vous sera fournie par le Radiateur « GAZ BLEU PETROLE ». Ce mode de chauffage est propre, économique et sain. Achetez donc un GAZ BLEU PETROLE » qui se place partout, ne dégage

aucune odeur et coûte peu. En vente partout. Gros et Notices à la Sté du « GAZ BLEU PETROLE », 13, Rue Taitbout, PARIS (IX').

#### Arrondissement de Figeac

Etai civil du 18 au 25 novembre. -Mariages: Py Marcel-Elie et Besse Marie-Céline ; Thérondel Gilbert et Hirondelle Juliette.

Décès : Carratier Pierre-Adolphe, 69 ans ; Borie Françoise, Vve Cépède, 82 ans.

Service des pharmacies. - Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, Place Gam-

Extension de l'éclairage électrique.

Mercredi dernier, les habitants déjà nombreux du nouveau quartier de Clermont ont vu avec plaisir M. Puech ingénieur de la Société électrique La Vieille-Montagne » et M. Combettes, directeur de l'usine de Capdenac parcourir les voies dont plusieurs sont déjà en bon état de viabilité et prendre des notes en vue d'une étude pour l'installation de l'éclairage électrique. Nous croyons savoir que se rendant un compte exact des inconvénients de l'état de chose actuel, surtout durant les longues nuits d'hiver, La Vieille-Montagne » est disposée à hâter les travaux pour donner satisfaction aux intéressés.

Une centenaire. — Voir à la « Chronique du Lot ».

#### Cajarc

Conseil municipal, - Séance du 20 novembre 1927. La séance est ouverte à 11 h. 5 sous la présidence de M. Mirabel, maire.

Lecture du procès-verbal qui est

M. le Maire propose de nommer les délégués relatifs à la liste électorale. Sont nommés, pour la formation de la liste: M. Andrieu, adjoint; juges des réclamations, MM. Ausset et Pégourié, conseillers municipaux.

M. le Maire donne lecture de la lettre du Comité de défense contre la tuberculose,

Il demande au Conseil de nommer une commission chargée d'organiser la vente du timbre édité pour recueillir les fonds destinés à combattre ce

Sont nommés: MM. Andrieu, adjoint, Gazeau et Pons, conseillers mu-

M. le Maire donne lecture de la lettre de l'Inspecteur d'Académie qui demande l'approbation du Conseil pour la nomination d'une troisième adjointe à l'école publique des filles en raison du nombre considérable des élè-

M. le Maire fait en sorte que cette nomination ne comporte pour la commune aucune dépense nouvelle puisque le Conseil a donné son approbation au traitement de la femme de ser-

Le Conseil approuve cette nomination.

"La séance publique est levée à 11 h. 30 et le Conseil se réunit en Comité privé.

Promesse de mariage. - M. Romec Roger, cultivateur à Gaillac-Cajarc et Mlle Magot Hélène, sans profession, au même lieu.

Concert public. -- Dimarche, 27 novembre, notre excellente société, l'Alliance Cajarcoise, donnera à 15 h., sur la place du Foirail, un concert dont voici le programme :

1. Jargeau (Pas redoublé), Durien; 2. Le Sommeil de Diane (Fantaisie), Bléger; 3. Pomponnette (Polka), Tillard; 4. Mont-Joie (Pas redoublé), Tilliard; 5. Spearmint (Défilé), Turi-

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à venir nombreux applaudir nos dévoués musiciens et leur sympathique chef, M. Couyba, qui se dépense sans compter pour arriver à un bon résultat; aussi constatons-nous à chaque concert un nouveau progrès.

La foire. — Malgré un temps pro-pice aux travaux urgents de la terre, les propriétaires étaient nombreux à la foire qui a été très animée.

#### St-Céré

Foire du 22 novembre. — Cours pratiqués : Foirail aux bestiaux ; Veaux, de 5 fr. 50 à 6 fr. 50 le kilo ; bœufs de travail, 4.500 fr. 4.900 fr.; bouvillons, de 2.000 à 2.800 fr.; vaches, de travail, de 2.500 à 3.000 fr.; génisses, de 2.000 à 2.400 fr., le tout la

Porcs gras, de 330 à 370 fr., les 50 kilos; porcelets, de 150 à 200 fr. pièce; agneaux, de 70 à 80 fr.

Halle aux grains et place du marché : Froment, de 95 à 100 fr. ; seigle, de 74 à 76 fr.; avoine, de 30 à 32 fr.; pommes de terre, de 26 à 28 fr.; châtaignes, de 34 à 38 fr.; maïs, de 104 à 106 fr., le tout les 80 litres.

Place de l'Eglise : poules, 4 fr. : poulets, 4 fr. 50 à 5 fr.; Iapins, fr. 75; dindons, 4 fr.; dindes, 4 fr. 50, le tout la livre.

Œufs, 8 fr. 90, la douzaine; beurre, 9 fr., la livre; fromage du Cantal, 4 fr. 75; fromage de Roquefors, 4 fr. 50, la livre,

Pharmacie de service. — Aujourd'hui le service pharmaceutique seassuré par la Pharmacie Gineste, place de la République, Cinéma. — Hier au soir, semedi, et ce

soir, à 8. h. 1/2, au Royal Cinéma, Madame sans Gêne. Match de Championnat. — Voir à

la rubrique « Les Sports », Ne croyez pas qu'avec un vrai MIRUS vous aurez trop chaud, vous aurez seulement une température délicieuse, qui vous fera regretter de n'avoir pas toujours connu MIRUS. Poêle à bois MIRUS à combustion lente, en vente partout,

#### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Pharmacie de service. — C'est la Pharmacie Meulet qui assurera le service de notre ville demain lundi 28 novembre courant.

Union musicale. — A dater du 5 décembre prochain, M. Oudin, chef musique, ouvrira un cours de solfège gratuit pour les jeunes gens désirant

faire partie de l'Union Musicale. Ce cours sera donné à la Salle de répétitions de la Société (Mairie) les lundi et mercredi de chaque semaine

Les demandes d'inscriptions seront reçues par M. Oudin jusqu'au 5 décembre.

Championnat de football. - Voir à rubrique « Les Sports ». Gramat

Electrification rurale. — Il résulte d'un rapport récent de M. le ministre de l'agriculture que plus de 20.000 communes françaises ont l'énergie électrique à leur disposition et que les régions encore dépourvues de réseaux sont celles où la population est le plus clairsemée et par conséquent où les difficultées rencontrées pour la construction des réseaux sont les plus grandes.

C'est bien le cas pour les communes de notre canton et des cantons voisins à de rares exceptions près.

Ces difficultés sont surtout d'ordre financier. Mais y a-t-il lieu d'abandonner tout espoir parce que la population de ces communes ne peut pas souscrire des ogligations pour la tota-lité du montant des travaux de son réseau communal et cela malgré une bonne volonté évidente?

Il nous a semblé que ces commu-nes pouvaient bénéficier des dispositions de la loi du 2 août 1923, instituant le prêt aux communes par la Caisse nationale de Crédit agricole, dont le but est de faciliter la diffusion

de l'énergie électrique. Ces prêts faits aux communes au taux de 3 0/0, s'ajoutant à la subvention déjà obtenu de l'Etat, ont en outre l'avantage d'être consentie à long terme, puisque le remboursement peut

être échelonné de 25 à 40 annuités. Dans notre canton, où l'électrification est à l'ordre du jour, où des projets de distribution ont été établis par une société qui a groupé en un syndicat les communes de sept cantons voisins et qui a amené à pied d'œuvre la plus grande partie de son matériel, il serait désirable que les communes dont le budget ne peut supporter les charges d'un emprunt communal s'organisent pour obtenir les avantages de la Caisse nationale de Crédit agricole instituée spécialement à cet effet, afin de retenir les travailleurs ruraux à la terre et d'intensifier la production agricole par l'emploi de l'énergie électrique.

Foire. — Notre foire du 21 novembre a eu une grande importance. De nombreuses affaires se sont traitées, malgré une baisse sensible.

Voici un aperçu de quelques prix : Gros bœufs pour travail, de 5.000 à 6.500 fr.; bœufs ordinaires, de 3.500 à 4.000 fr.; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr.; bœufs de boucherie, de 3 à 4 fr., veaux, de 4 à 5 fr. le kilo. Brebis, de 150 à 200 fr.; agneaux

de boucherie, de 80 à 120 fr.; agneaux d'élevage, de 70 à 80 fr. Porcs gras, de 300 à 370 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 100 à 200 fr., sui-

vant grosseur. Poules, 4 fr.; poulets, 4 fr. 50; canards, 4 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, de 6 à 7 fr. la paire; lapins domestiques, 2 fr. le demi-kilo; œufs, de 8 à 8 fr. 50 la douzaine.

#### Labastide-Murat

Obsèques. - Dimanche dernier ont eu lieu les obsèques du regretté François Bergougnoux.

La dépouille mortelle arriva à trois heures de l'après-midi. Un cortège imposant se forma aussiôt pour se rendre à l'église. Avec une simplicité touchante, la jeunesse sportive de Labastide se partageait les honneurs du dernier devoir à rendre au camarade trop tôt disparu.

Le char funèbre était littéralement recouvert de couronnes et de gerbes magnifiques offertes par les sociétés sportives parisiennes et de Labastide, tandis que des groupes de jeunes gens et les enfants des écoles portaient celles qu'on n'avait pu placer sur le convoi. Dans l'assistance, on remarquait plusieurs habitants de Saint-Cernin, amis de la famille Fargues-Bergougnoux.

Le cortège s'achemina lentement vers le cimetière où l'inhumation eu

lieu dans un caveau. Puissent toutes les marques de sympathie de la population et de la jeunesse sportive de Labastide attenuer la douleur des malheureux parents auxquels nous renouvelons nos bien sincères condoléances.

#### Salviac

Pour les mutilés. - Le Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre donnera une réunion à la mairie de Salviac, aujourd'hui, 27 novembre 1927, à 9 h. 30.

A l'ordre du jour : avantages de la rééducation et du Comité (prêts professionnels, prêts d'honneur, secours remboursables, allocations, secours divers, etc.,)

Tous les mutilés, les veuves de guerre et les ascendants ont intérêt se rendre à cette réunion. Conférencier : M. Laparra, chef du

service administratif. Election à la Chambre de Commerce. — Les élections à la Chambre de Commerce auront lieu à la mairie de Salviac le dimanche, 14 décembre. Tous les électeurs inscrits dans

les communes du canton doivent aller voter à la mairie du chef-lieu de can-Les listes se trouvent déposées au greffe de la Justice de Paix où chaque

électeur peut aller les consulter. Foot-ball. - Voir à la rubrique Les Sports ».

#### Dégagnac

La fontaine de Font-Bastide. — Il est à prévoir que les réparations à la fontaine de Font-Bastide, réclamées depuis près de 30 ans, se feront dans un avenir prochain.

Grâce à l'actif conseiller du quartier, M. Vidal, il a été établi un plan et devis et une subvention de 4.100 fr. a été acordée par M. le Ministre de l'Agriculture.

Grâce aussi aux diligences de notre sympathique conseiller général, M. le docteur Cambornac, une autre subvention de 2.050 fr a été accordée pour ce même objet à la commune de Dégagnac par la commission départementale.

M. le maire de Dégagnac avait bien fixé à 4.100 fr. la part contributive du département, mais la commission départementale liée par les décisions du Conseil général ne pouvait dépasser les limites fixées par l'assemblée dé-partementale. Elle a cependant accordé, sur les instances de M. le docteur Cambornac, la subvention maxi-

En fait, aucune loi n'oblige le Conseil général à subventionner ce genre de travaux ; ce n'est pas un dû du département.

Ces deux subventions s'ajoutant à la souscription des intéressés et à la somme votée par le Conseil, on dispose déjà, pour l'exécution de ces travaux, d'une somme de 8.150 fr. sur les 12.300 fr., montant du devis.

Que les intéressés et le Conseil municipal fassent un nouvel effort et les travaux pourront être exécutés dans un bref délai.

#### Souillac

La Fête de la Sainte-Cécile. - Dimanche dernier, en l'honneur de la Sainte-Cécile, la Fanfare municipale organisa, d'accord avec l'Union Sportive, une petite fête qui fut, en tous points, réussie.

L'équipe première de Saint-Cyprien, après un beau match, fut battue par l'équipe de Souillac qui l'emporta par 11 points à 3,

Le soir, grand banquet donné par la Fanfare municipale. Menu de choix et bien servi à l'hôtel Semblat. Charmants discours de MM. Bonnet, Couderc, Montcuquet et Fernand Bizac.

Puis chants et monologues. Dimanche 27 novembre, la Fanfare municipale clôturera sa fête par une représentation donnée au théâtre de Souillac, avec le concours de la troupe la Renaissance de Brive.

#### St-Sozy

Fête scolaire. — Les maîtres de nos écoles publiques préparent une grande soirée récréative pour le 18 décembre prochain. Cette sête est organisée au profit de la Bibliothèque scolaire avec le concours des anciens élèves et d'amis de l'école laïque.

Le programme, dont nous donne-ros ultérieurement le détail, comprendra des chœurs, des chants, des monologues et une pièce comique fort intéressante, interprétée par les gracieuses jeunes filles de St-Sozy, sous l'habile direction de Mlle Valette, notre charmante et dévouée institutrice. Comme la population de notre gentille petite cité aime beaucoup les spectacles, surtout lorsqu'ils se déroulent dans le cadre scolaire, comme d'autre part, chacun connaît le talen vraiment remarquable de nos artistes locaux, d'ores et déjà, il est permis d'escompter que cette soirée

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à notre prochain numéro la publication de notre inté-ressant feuilleton.

obtiendra un grand succès.

#### APARIS

La Maison des LOTOIS c'est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO » 14 et 16, rue J - J .- Rousseau, 1er Propriétaire: L. AMAGAT (Originaire de Figeae) Téléph : Central 67-56

#### Dernière heure

#### L'Agriculture à la Chambre

La Chambre a continué la discussion des interpellations sur la Crise

MM. Alexandre Duval, Jacquy, Bernachon, Guérin, Trémintin, Chaussy, députés de régions diverses et de toutes opinions, ont renouvelé les réclamations des agriculteurs et fait entendre des revendications de détail.

Puis M. Queuille a clairement et précisément exposé la politique économique du gouvernement. Il condamne l'écart inadmissible qui existe entre les bas prix payés au produc-teur et les hauts prix imposés au consommateur par les détaillants. Il dit les mesures que le ministre a pris et celles qu'il se propose de prendre. Après ses explications, l'ordre du jour de confiance est voté par 538

#### Paris, 26 novembre, 11 h. 05. Il veut prendre le trône à son fils

Londres. - Un ami et confident du prince Carol a déclaré à un envoyé du Daily Mail que le prince Carol rentrera très prochainement en Rouma-

Il n'a nullement l'intention de passer secrètement la frontière ou de se rendre à Bucarest par la voie des airs. - « Soyez assuré, a dit l'ami du Prince, que lorsqu'il se décidera à rentrer dans son pays, toutes les difficultés existant actuellement seront aplanies et un train royal, envoyé de Bucarest, viendra le chercher à Pa-

## Terrible tremblement de terre au Chili

Santiago. - Dans le sud du Chili, dans la région d'Haysen, un terrible tremblement de terre, suivi d'une vague de chaleur, a complètement détruit le port de Perez.

Des navires ont sombré. Il y a de nombreuses victimes et d'importants dégâts.

## Match de boxe

New-York. — Paulino Uzcudin a été battu aux points par Risko après une lutte acharnée devant une foule de 15.000 spectateurs.

## M. Varenne à Paris

Paris. — M. Varenne, gouverneur général d'Indo-Chine, est arrivé à Paris à dix heures. CHERT AND RESTREE AND RESTREE

avant de partir pour Paris notez l'adresse de LAGENCEHAVAS 62, Rue de Richelieu . PARIS vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

## Le seul

Ressemelage signé et garanti est le res-semelage GABR!EL, bonne qualité, facon soignée et prix moyen, voilà pour-quoi GABRIEL prospère de jour en jour. 14, place des Petites-Boucheries.

#### -:- AVIS -:-

De nombreuses personnes nous remercient journellement de l'excellente recette [ue nous avons publiée, recette qui consiste à faire soi-même, pour 4 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin

Pharmacie Orliac à Cahors.



Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul « GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes Les Meilleurs Enregistrements

Auditions permanentes chez: M. MEYZENC 36, Boulevard Cambetta, CAHERS

Anche Mon BLANC N. BESSON Suc

\*

83, Bd Gambetta, 83 - CAHORS Tous articles, Chasse, Pêche, Asticots Durant le Mois de Décembre

A TOUT ACHETEUR D'UN FUSIL il est offert comme prime : 20 cartouches chargées, 1 ceinture cartouchière, 1 bidon d'huile spéciale et 1 boîte néces-

saire de nettoyage, comprenant : 1 ba-guette 3 pièces, 1 gratte-culasse, 1 écou-villon laine et 1 écouvillon crin. HORLOGERIE - SUISSE

1 bis, rue du Portail-Alban, Canors GRAND ASSORTIMENT d'Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie Orfèvrerie - Lunetterie Maison de Confiance vendant le meilleur marché Achat d'or et d'argent, vieux dentiers

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS Richard JAKUBOWSKI, Horloger-Bijoutier

Après avoir tout essaye. UN REMÈDE QUI GUÉRIT L'ALGO-DIGESTINE

L'ALGO-DIGESTINE

Léon DARSE TAILLEUR 77, Bd Gambetta - 4, Rue Fondue-Basse FAIT BIEN (Classique et haute mode)

A DES PRIX SANS RIVAL Sur Commande et Facon M. SOR André prévient son estimée clientèle qu'à la date du 15 Décembre prochain, il transférera son Atelier de Peinture, situé actuellement rue du Portail-Alban, au N° 12 bis, Route de

Toulouse, Faubourg Saint-Georges.

AVIS

Bureau de placement Contrairement aux faux bruits qui cir-culent en ville, M. FABRE, horloger, 12, rue St-James, n'a pas cedé son fonds. Il informe sa clientèle qu'il gèrera lui-méme son bureau de placement, locations l'appartements et son atelier d'horlogerie, 12, rue St-James et que, comme par le passé, rien ne sera négligé pour donner prompte satisfaction, tant aux employeurs qu'aux employés et domestiques. Adresser toutes les demandes à M. FABRE, 12, rue St-James, CAHORS. Tél.

> AVENDRE Cause départ

CAMIONNETTE RENAULT 8 Chevaux parfait état. Bonne occasion MARCHAND, Villa Jean Route des Ormeaux, CAHORS

A VENDRE

Belle maison de rapport S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE TRÈS BEL ALAMBIC A VAPEUR ETAT DE NEUF, pour cause de maladie S'adresser au Bureau du Journal

Perdu Entre Cahors et St-Géry une bouteille d'Eclairage, une bourse contenant des outils, etc., etc. Prière à celui qui l'aura trouvé de vouloir bien le rapporter chez M. ARTIGALAS, Autobus, CAHORS. Bonne récompense.

DEL GIEUSE donne secret pour guérir Pipiau III et Hémorroides, Maison NEBA, Nautes

#### A PARIS

#### Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) PARIS (4º)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour

FLOIRAC Téléphone (Originaire du Lot) Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

ETUDE

M° BOYER HUISSIER A CAHORS

4, rue Blangul

Enchères publiques Après décès

Le public est informé que le Mardi vingt-neuf Novembre à deux heures du soir, il sera procedé au N° 2 de l'Impasse Séguier et place Clément-Marot à CAHORS, à la vente aux Enchè-res Publiques d'un mobilier, comprenant : lit de milieu, sommier, matelas, armoire à glace, table de nuit, garniture de cheminée, gleces, chaises, ustensiles de cuisine, vaisselle, four-neau à gaz, et une grande quan-tité de linge, draps de lit, nap-pes, serviettes, cuivre, etc... Vente au comptant 12 º/o en

<>図<>

#### CENTRALE DE SAUVAGINE

Fondée en 1920 27, rue Ginoux, 27 - PARIS (Ier) Téléph: Vaugirard 11-73

Achète Peaux Hiver suivant taille MARTRES (gorge jaune) ..... FOUINES (gorge blanche) .... RENARD Alpes ..... 75 RENARD Autres Montagnes.. 125 RENARD Plaine ..... LOUTRES..... TAUPES Hiver (cuir blanc)... 1 70 BLAIREAUX.....CHATS SAUVAGES..... CHATS SAUVAGES...... CHATS DOMESTIQUES..... BELETTES .... ECUREUIL Hiver .....

ECUREUIL Eté..... sans valeur LAPINS..... au cours du jour Frais d'envois remboursés. Paiement au comptant. Changement de cours signalé sur demande. Nous nous rendons sur place pour réceptionner les lots importants.

POUR SE MARIER selon ses goûts demandezle N° de « l'Union des Familles » envoyé discrètement contre 1 Fr. à Mme Th. SOULIÉ, 34, rue des Grands-Champs, Paris. Nom-

POUR FAIRE CON. NOTRE FABRIC.

J'envoie 1 paire de Bas Soie valeur 20 fr. - 1 paire de bas de fil valeur 12 fr. plus 4 paires de bas couleur mode. Prime a toute commande d'un colis de 6 paires de Bas: 6 serviettes avec dessins japonais et une nappe damassée. Le tout expédié contre remboursement de 30 frs. Ecrire: ARTHUR, Rue de Cléry, 53, Paris (2°).

PLANTS DE POMMES DE TERRE Bonne et ancienne maison spécialisée demande COURTIER SÉRIEUX. Ecr. nº 517 Ag. MAVAS, LIMOGES



Imp. Coueslant (personnel intéressé)



## HOROSCOPE GRATUIT

votre destin dévoilé par la voyante Mme BERTHA

Son don naturel lui permet à coup sûr de vous révéler votre avenir Envoyer votre date de naissance et un franc timbres pour l'envoi de l'horoscope gratuit à Mme BERTHA, 94, rue de Rivoli, Bcîte Postale 371, PARIS.

CAPITAUX COMMERCES Ventes, achats Propr. Fonds commerces Paris-Immobilier I. C. 70, r. Amelot Paris

RÉUSSITE EN TOUT Amour, Santé, Fortune en portant LA PIERRE STAURA Amulette millénaire, Talisman mira-

culeux garanti naturel Ecr. : Franç. MAJOIS, 59, r. Rochechouart. Service 65, PARIS.

Joindre 3 fr. 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée sous pli

Le co-gérant : L. PARAZINES.

#### JEUX DE MOTS

B-RD-A-X S-NÇ-N

Trouvez deux noms de villes de France en remplissant les intervalles. Toule personne qui enverra la solution juste aura droit à un superbe cadeau. Envoyez votre réponse aux:

ATELIERS PAUL BERT, 15, rue Paul-Bert, PARIS (11°)

Etude de Me Pierre HUARD, licencié en droit, avoué à Cahors (Lot), 41, boulevard Gambetta, 41 Successeur de Mes Camille SAUTET et Léon TALOU

VENTE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

EN UN SEUL LOT

Située à CAHORS, rue VIEILLE-DES-BADERNES, Nº 5 et rue DEDRAIN Dépendant de la succession vacante de Madame CARBONNEL Pauline, veuve ROLLÈS

L'Adjudication aura lieu le JEUDI VINGI-DEUX DÉCEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-SEPT, à TREIZE HEURES TRENTE, à l'audience des criées du Tribunal Civil départemental du Lot, au Palais de Justice à Cahors, devant magistrat commis.

On fait savoir à qui il appar-

Ou'en exécution d'un juge ment rendu en chambre du Conseil par le Tribunal civil dépar-

temental du Lot, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-

Louis, commis-greffier, domici-ci-après décrite. lié à Cahors, agissant au nom et la rue Vieille des Badernes, nucomme curateur à la succession
méro 5, à l'aspect du nord par bitation existent deux caves
pour parvenir à la vente des dits BONNEL, veuve ROLLES, quand vivait, domiciliée à Cahors, rue à Monsieur ROLLES, avec servivait, domiciliée à Cahors, numéro 5, vieille des Badernes, numéro 5 tude à pied seulement pour le vivait, domiciliée à l'Asile de Leyme, nommé à ces fonctions par jugement du Tribunal civil de première de la dite maison.

On accède au première étage par une porte donnant sur la rue Dedrain, au midi et au nord par une autre porte donnant sur un passage de un mètre de large appartenant à la porte donnant sur un passage de un mêtre de large appartenant à la maison.

Cahors, le 24 novembre 1927.

La maison ci-dessus décrite figure au plan cadastral de la La première pièce de l'escalier.

La maison ci-dessus décrite figure au plan cadastral de la La première pièce et une chamber de Cahors sous le nutre porte donnant sur la rue Dedrain, au midi et au nord par une autre porte donnant sur un passage de un mètre de large appartenant à la maison.

L'avoué poursuivant,

P. HUARD.

Enregistré à Cahors le première porte donnant sur la rue Dedrain, au midi et au nord par une autre porte donnant sur un passage de un mètre de large appartenant à la maison.

L'avoué poursuivant,

P. HUARD.

Il sera procédé le JEUDI de, 41, Boulevard Gambetta.

des biens dont la désignation calier d'accès.

DESIGNATION DES

sept, enregistré,

Et aux requêtes, poursuites et pendances, sise à Cahors, rue rie pour deux bêtes et un grenier diligences de Monsieur MAGNÉ Vieille des Badernes, numéro 5, galetas au-dessus.

Les frais exposés au jour de la vente seront payés par l'adjudi-

vacante de dame Pauline CAR- un corridor en partie voûté et communiquant entre elles ; on y biens a été déposé au greffe du BONNEL, veuve ROLLES, quand en partie découvert appartenant accède par une porte donnant Tribunal civil départemental du

Biens à Vendre

Tribunal civil départemental du l'aspect du levant donnant sur le dit escalier d'accès ; cette élection de domicile en son étude, 41, Boulevard Gambetta.

Lot, demeurant à Cahors, avec élection de domicile en son étude, 41, Boulevard Gambetta.

Le sol de la dite maison figudes vingt centimes.

Le sol de la dite maison figudes vingt centimes.

Le Receveur,

la vente au plus offrant et der-nier enchérisseur, en un seul lot existe un grand grenier avec es-

la rue Dedrain.

Cette maison a son entrée par canal.

l'audience des criées du Tribu-nal civil départemental du Lot, au Palais de Justice à Cahors, par devant magistrat commis, à la vente au plus offrant et der-la vente au plus offrant et der-

Devant la porte existe une terrasse avec water-closets couverts dépendances sera mise en vente

Sous la terrasse existe une francs, ci ..... porte par laquelle on pénètre

pour avoué constitué près le bre éclairée par une fenêtre, à méro mille six cent cinquante-

le numéro mille six cent cin-Il sera procédé le JEUDI A la suite est une autre pièce vingt-deux decembre MIL à usage de cuisine avec grande contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements, s'action N, pour une contenance de quarante centiacheminée à hotte, évier bâti ; res et celui de la cour sous le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour tous renseignements placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour le placard dans le mur et réduit numéro mille six cent cinquante-pour le

La maison dont il s'agit et ses

porte par laquelle on pénètre dans une cour en contre-bas ordonne la vente, Monsieur le donnant accès directement, par Juge commissaire est autorisé à une porte à deux ouvrants, sur baisser la mise à prix faute d'en-

Le tout est recouvert de tuiles cataire en diminution de son

Enregistré à Cahors le no-

Le Receveur,

dresser à Maître HUARD, avoué poursuivant, rédacteur du cahier des charges. e ministère d'un avoué du ressort de l'arrondissement de Cahors est obligatoire pour porter les enchères.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

Etude de M° Jean MERIC, Avoué à Cahors, 5, rue Georges-Clemenceau, 5, successeur de M° CHATONET et LACOSSE

# NTE SUR LICITATION

# NATURE DE MAISONS, JARDINS, TERRES LABOURABLES, LUZERNE, PATUS, VIGNE, ETC...

situés sur la commune de Castelnau-Montratier dépendant de la succession de BELVEZE François, décédé à Castelnau-Montratier, et de la communauté d'acquêts ayant existé entre les époux BELVEZE-SIMEON Daniel, la dite dame décédée à Castelnau-Montratier à la survivance de son mari.

L'adjudication aura lieu le jeudi VINGT-DEUX DECEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-SEPT, à DEUX HEURES de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Première instance du Lot, section de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, boulevard Gambetta, et par devant Monsieur le Président d'audience à ces fins commis.

On fait savoir à qui il appar-tiendra : Qu'en vertu et en exè-cution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Première Instance du Lot, section de Cahors, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-sept, enregistré et signifié.

Et un article en nature de cadastral de la dite commune sous le numéro huit cent soixan-batus et vigne, situé en face de sous le numéro huit cent soixan-de un hectare, cin-quatre cent quatre-vingt entaison située à Casteria de la dite commune outle maison située à Casteria de la dite commune sous le numéro huit cent soixan-de un maison située à Casteria de la dite commune outle contenance de un hectare, cin-quatre-vingt entaison située à Casteria de la dite commune outle commune, sous le numéro quatre cent quatre-vingt entaison située à Casteria, au lieu di « l'Enclos ». Cet immeuble com-prend un jardin sur le derrière quatre cent quatre-vingt entaison, cit esept, section K, et pour une contenance de un are quatre-vingt centiares, coi frontant à chemin public, Lafage, Boyer et encor à autre chemin public.

Entre: Madame BELVEZE Eu-doxie, tailleuse, épouse de Mon-sieur GILES François, forgeron, et de ce dernier, agissant comme gers admis, de divers immeubles, et de ce dernier, agissant comme

Le Tribunal a ordonné la vente sur licitation des immeubles à vendre

to sur licitation des immeubles à vendre

dépendant de la succession de Monsieur BELVEZE François,
en son vivant, maçon, demeurant à Castelnau-Montratier, où il est décédé le trois février mil neur cent, et le partage de la communauté d'acquêts, ayant existée entre la dame BELVEZE

Marie-Antoinette et Monsieur SI-MEON Daniel, son époux, la dite dame BELVEZE Marie-Antoinette te, décédé à Castelnau-Montratier, faubourg Fontete, décédé à Castelnau-Montratier, faubourg Fontete vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-quarte, à la surune maison située à Castelnau-Montratier, sous les 
humbers a vente maison est composee cles de terre sont, soit en nature
d'un magasin donnant sur la de friche, soit en luzerne, et pormille de l'immunde de Castelnau-Montratier, on cate de trer située au 
lieu dit « Causse du Moulin à 
vent » consumer et de cent sis numére cent soixante de cantier sur les mises à prix resvant de cuisine et l'autre de quartedeux res de la communat de castelnau-Montratier, sous les 
la confient de ux le munéro cent soixante de ux le numéro cent soixante par 
une private de la commune de Castelnau-Montratier, sous les 
les dit oidessus, seront mis 
en pierre. Le premier étage par un escalier sur les distribune de vingt-un, section G, pour une 
les dit ci-dessus, seront mis 
en pierre. Le premier étage par un escalier sur les distribunes en 
par le derrière. On accède de ux le la confient de ux le la vente de ux le la vente de la vente maison située de l'un magasin donnant sur la de friche, soit en luzerne, et les distribunes cent les distribunes cent les distribunes en 
les dit

vivance de son mari, Monsieur SIMEON Daniel.

En vertu du dit jugement ordonnant le partage de la succession et de la communauté cindessus mentionnées et préalables ment la licitation des immeubles en dépendant, il sera procédé le l'édifiées des étables;

Vivance de son mari, Monsieur galetas au-dessus et cave au-des au-dessus et cave au-des galetas au-dessus et cave au-des son Rulhe, à rue Clemenceau, à ge de Brousse, à Germain Gausson de Madame Veuve La-de cuisine est éclairée par une de la commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de cuisine est éclairée par une de la commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de cuisine est éclairée par une de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de Madame Veuve La-de lite de la dite commune de Castellus maison de la dite commune de Castellus maison de la dite commune de Castellus maison de la dite commune de C

uoxie, tailieuse, épouse de Monsieur GILES François, forgeron, et de ce dernier enchérisseur, les étrangers admis, de divers immeubles, intere enchérisseur, les étrangers admis comment et de castelnau-Montratier, caparis de la commune de Castelnau-Montratier, caparis de la commune de de set en friche, est luc divide au lieu dit « Clavillié» ces, l'une prenant jour sur le dect et maison, existent deux present en friche, est luc deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc de deuxième lot comprendra : Une entier en friche, est luc deuxième lot confidere et pres son, de det dite commune de dastelnau-Montratier

Carrigues, Ratier et din sur le derrière, située à Casdin sur le derrière, située à Casde Martinet ». Ces divers articeau. Cette maison est composée
d'un magasin donnant sur la de friche, soit en nature
d'un magasin donnant sur la de friche, soit en luzerne, et por-

TROISIEME LOT

2.000 fr

CINQUIEME LOT

SIXIEME LOT

SEPTIEME LOT

HUITIEME LOT 300 fr Fait et rédigé en l'étude de l'avoué soussigné poursuivant la NEUVIEME LOT

400 fr.

Par suite d'erreurs ou modifior same derrents of modnications possibles, lors ou depuis la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'information des numéros cadastraux et de la contenance dastraux et de la contenance est purement énonciatrice et que par suite la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité de poursuivant ou de son avoué.

BAISSE DE MISE A PRIX

En vertu et en exécution du jugement précité, Monsieur le Président d'Audience, commis à 300 fr. risé à baisser indéfiniment les mises à prix ci-dessus fixées. la présente licitation, est auto-

## PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés, jusqu'au jour de l'adjudication, ainsi que le droit proportionnel, seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix 5.000 fr. d'adjudication entre les mains de Maître MERIC, avoué, poursuivant la présente licitation et aux cas d'insuffisance en sus de son prix, pour ce qui excèdera la différence.

> J. MERIC, avoué à Cahors.

Enregistré à Cahors le novembre mil neuf cent vingt-sept, Folio: , Case: onze francs vingt.

> Le receveur, Signé: PONCHARRAU.

Pour tous renseignements, s'adresser: A maître Jean MERIC, avoué poursuivant la licitation et rédacteur du cahier des char-

section de Cahors, pourront être chargés d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT.